



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Demande de prestations Indemnité de départ à la retraite ou de licenciement

**Salariés des Entreprises du commerce et réparation de l'automobile,
du cycle, motocycle et activités connexes et du contrôle technique
automobile**

Retour du document : AG2R LA MONDIALE – TSA 37001 – 59071 ROUBAIX CEDEX 1

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier :

- appelez-nous au : 0 972 672 222 (appel non surtaxé) ou ;

- écrivez-nous à l'adresse : cg.capsud-prestationsprevoyance@ag2rlamondiale.fr

Entreprise

Nom et adresse de l'employeur :

N° de SIRET : _____

N° de contrat Prévoyance : _____ P

Personne à contacter : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse employeur) :

Téléphone : _____

Salarié concerné par la déclaration

Monsieur Madame

Nom d'usage : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

N° de Sécurité sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Catégorie d'emploi

Non Cadre

Cadre

Date d'entrée dans l'entreprise : _____

Rupture de contrat de travail, date de sortie :

Motif : _____

Nature du contrat

Temps complet

Temps partiel Nombre d'heures mensuelles : _____ H

Les 2 successivement* :

Temps complet

Début _____ fin _____

Temps partiel

Début _____ fin _____

Nombre d'heures mensuelles : _____ H

* Si plus de deux périodes : indiquez le détail sur papier libre à joindre à cette demande.

Nature de la rupture du contrat de travail

Licenciement : indiquez le motif du licenciement :

Départ à la retraite à la demande du salarié

Départ à la retraite à la demande de l'employeur

**Afin de permettre à AG2R Prévoyance de calculer le montant du
capital de fin de carrière, veuillez indiquer :**

Montant de l'indemnité légale de licenciement : _____ €

Montant de l'indemnité légale de départ à la retraite : _____ €

Montant des charges sociales patronales : _____ €

Montant du capital de fin de carrière : _____ €

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre de AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de AG2R LA MONDIALE, le cas échéant à ses sous-traitants et à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, nous ne serions pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées. Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement.

Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou par courrier à : informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr

Nous apportons la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins s'ils considèrent que le traitement des données les concernant constitue une atteinte à leurs droits, les bénéficiaires disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donneespersonnelles>

Grille des salaires (Salaires reconstitués en cas de maladie)

Veillez remplir la grille des salaires figurant ci-dessous :

Mois	Salaire de base	Prime ancienneté	Prime mensuelle	Prime exceptionnelle	Salaire brut
Salaire du mois N - 1*	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 2	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 3	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 4	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 5	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 6	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 7	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 8	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 9	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 10	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 11	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 12	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Salaire du mois N - 13	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €
Total	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €

* Mois précédant le mois de départ.

En cas d'absence, indiquez la cause de l'absence :

L'indemnité devra être réglée, par vos soins, au salarié avant d'en demander le remboursement auprès de notre organisme.

Justificatifs à produire

Dans tous les cas

- Bulletins de salaire des 12 mois qui précèdent le mois de départ ;
- Bulletin de salaire sur lequel figure l'indemnité versée ;
- Certificats de travail dans la profession y compris le dernier employeur ;
- Détail des calculs de l'indemnité versée ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) de l'employeur pour un règlement par virement.

En cas de départ à la retraite

- Document de la caisse vieillesse intitulé « accusé de réception de la demande » ;
- Lettre du salarié dans laquelle il motive son départ à la retraite ;
- Avant l'âge légal, photocopie de la lettre de l'employeur demandant le départ à la retraite et l'accord du salarié ;

- Après l'âge légal, photocopie de la lettre de l'employeur demandant le départ à la retraite.

En cas de licenciement

- Lettre de licenciement signée par l'employeur ;
- Si le licenciement est d'origine non professionnelle, une attestation dûment établie par le médecin du travail ;
- En cas de licenciement pour motif économique accompagné d'un dispositif de préretraite, les justificatifs Pôle emploi ;
- Si le licenciement est d'origine professionnelle, la notification Sécurité sociale de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle.

Important

Suite à l'examen du dossier, des pièces complémentaires pourront être demandées.

L'employeur soussigné, certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Fait à : _____
Date : _____
Cachet et signature obligatoires de l'employeur